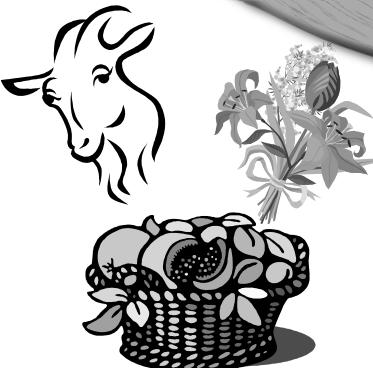


Couleur à la une



Même si la saison estivale se termine, différentes manifestations seront organisées pendant l'automne. Venez y assister ! Bonne rentrée !

Des travaux à la mairie

Comme prévu, la Communauté de Communes a déménagé vers le pôle administratif situé 9 avenue de l'Hôtel de ville et des Ecoles. Les services administratifs à la mairie vont donc être réorganisés (voir Couleur à la une de mai 2011). En premier lieu, la salle de réunion, servant pour le Conseil Municipal et les mariages, va être transférée au rez-de-chaussée, dans le secrétariat actuel. Cette salle sera ainsi totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, compte tenu des travaux extérieurs récents. L'accueil du secrétariat et le CCAS resteront au rez-de-chaussée. Les autres bureaux seront transférés au premier étage. Afin de procéder à ce déménagement, la mairie sera exceptionnellement fermée les **29 et 30 septembre**. Merci pour votre compréhension.

Quel avenir pour l'église Notre Dame de Chef-Boutonne ?

Nous vous rappelons que le **dimanche 2 octobre prochain de 8 h à 18 h au centre culturel** (un seul bureau de vote), les chef-boutonnais sont invités à venir participer au **vote de consultation** sur le devenir de l'église. Les bulletins seront présents dans la salle de vote (oui ou non pour engager des travaux). Les procurations seront possibles. Chaque électeur ne peut recevoir plus d'un mandat de vote. Les démarches seront faites à la mairie et non à la gendarmerie. Aussi, afin de permettre à chacun de s'exprimer et d'avoir des informations, une **réunion publique aura lieu le lundi 19 septembre à 20h30 à la ferme du château**. Il sera également possible de visiter l'église qui sera ouverte pendant quinze jours à compter du 19 septembre. Nous vous remercions de venir voter afin de nous faire part de votre avis sur la décision à prendre.



Jeux intercommunes

Le 19 août, l'équipe de Chef-Boutonne a remporté la demi-finale des 10ème jeux intercommunes à Sauzé-Vaussais contre Caunay, Les Alleuds et Limalonges. Malheureusement, elle a perdu lors de la finale contre La Chapelle Pouilloux, le 27 août. Merci aux participants pour les bons moments passés ensemble lors de ces deux soirées.

Des travaux rue du Chemin Vert

Fin 2010, la commune avait réalisé les bordures et trottoirs du côté sud de la rue du Chemin Vert. Les travaux des bordures et trottoirs au nord (300 m) sont programmés pour être réalisés avant la fin de l'année. La consultation des entreprises est en cours. Ces travaux permettront de donner à cette voie, une image plus urbaine, compte tenu des nouvelles constructions. De plus, la largeur de la route sera réduite de manière à diminuer la vitesse moyenne des véhicules.

Un changement de bureau de vote à partir de 2012

La commune de Chef-Boutonne compte deux bureaux de vote puisque plus de 1000 électeurs inscrits sont comptabilisés (1643 exactement). Afin de rééquilibrer le nombre d'électeurs entre les deux bureaux, une quarantaine d'électeurs sera affectée du bureau 1 (Centre Culturel) vers le bureau 2. Chacun de ces électeurs concernés recevra une nouvelle carte.

Concernant le bureau 2, jusqu'alors situé dans la salle de jeux de l'Ecole Maternelle, il va être transféré, à compter du premier tour des élections présidentielles (le 22 avril 2012) dans les locaux de la Mairie, puisque la salle du Conseil Municipal sera accessible, après les modifications exposées dans l'article ci-contre.

INVITATION

Cette année, deux concours ont été organisés par la commune à l'initiative de la commission « Valorisation du patrimoine » : le concours des maisons fleuries et le concours photos sur le thème de l'eau. Les résultats de ces concours seront donnés lors d'une cérémonie qui aura lieu le **23 septembre à 19 h au Centre Culturel**. Les gagnants se verront alors remettre les différentes récompenses attribuées par les deux jurys.





« Une adresse bien présentée, c'est un courrier mieux distribué » !

Le centre courrier de Melle mène une campagne d'information pour améliorer la qualité de l'adressage des lettres. Son objectif : sensibiliser les habitants aux enjeux que représente le respect des règles de l'adresse. Car plusieurs problèmes se posent avec une mauvaise adresse : le tri manuel est plus important puisque le non-respect des règles entrave la lecture optique des plis. Les lettres, au lieu de passer en machine de tri, sont triées manuellement dans les centres. Leur distribution peut alors être retardée. Les facteurs passent du temps à déchiffrer les adresses, à localiser les lieux... Voici les 6 conseils de la Poste pour bien présenter une adresse :

- 1- Utiliser de préférence des enveloppes pré casées
- 2- Ecrire l'adresse sur 6 lignes maximum
- 3- Ne jamais mettre de virgule après le numéro de la rue, ni d'apostrophe, ni point, ni souligné, ni tiret
- 4- Ecrire bien distinctement les 5 chiffres du code postal (et CEDEX en majuscules)
- 5- Ecrire en majuscules la dernière ligne et si possible l'ensemble de l'adresse
- 6- Préciser votre adresse expéditeur au dos de l'enveloppe, elle-même écrite avec ces 5 règles !

Une autre collaboration peut aider le travail du facteur : placer sa boîte aux lettres en limite de voie publique, comme le prévoit la réglementation article.... Car parfois, pour atteindre une boîte mal placée, le facteur est obligé de circuler sur une voie privée. En cas de litige, il encourt des graves risques juridiques. Au final, une meilleure qualité de l'adressage et une boîte aux lettres en limite de voie publique permettent d'améliorer la qualité de service (moins de rejet, une distribution plus rapide) et les conditions de travail des facteurs, y compris les facteurs remplaçants (moins de tri, moins de recherche des lieux, des boîtes aux lettres...). A vous maintenant d'aider votre facteur !

Essai en double sens de l'avenue Auguste Gaud : réunion publique

Depuis début juin, l'Avenue Auguste Gaud est en double sens dans le cadre d'un essai. Une **réunion publique** aura lieu le **20 septembre à 18h30 au Centre Culturel**, pour que chacun puisse délivrer ses impressions, son ressenti. Cela permettra d'en mesurer les impacts positifs et négatifs. Les conseillers municipaux pourront ainsi se nourrir de ce débat avant de prendre la décision finale fin septembre. Bien entendu, les services du Conseil Général et de la Direction Départementale du Territoire seront également consultés

QUELQUES INFOS MUNICIPALES

- Le contrat CAE de Dominique Brard prend fin dans quelques jours et ne peut pas être reconduit. Merci à elle pour ces 18 mois passés au sein de l'équipe de ménage. Un nouveau CAE est en cours de recrutement.
- Compte tenu de la météo pluvieuse du mois d'août, le terrain principal de foot a été réensemencé, en accord avec l'Espérance. Son aspect a particulièrement changé depuis.
- Les wc publics extérieurs du centre culturel ont été entièrement repeints en mars dernier. Regardez aujourd'hui dans quel état ils sont déjà !
- **Dans le cadre de l'opération PASS'SPORT, il est possible d'obtenir des réductions sur le prix de l'adhésion à une activité sportive pour les enfants.** Pour plus d'informations, contacter Mme Cornette, au CCAS, 05 49 29 80 04.

AGENDA DES MANIFESTATIONS ET FESTIVITES

17 septembre au 1er novembre : Exposition sur Le Chemin de Fer à Chef-Boutonne -Association Cail - Château

17 - 18 septembre : Journées du patrimoine

19 septembre : Réunion publique « Eglise Notre-Dame » à 20h30 à la Ferme du Château

20 septembre : Réunion publique « circulation avenue Auguste Gaud » à 18h30 au Centre Culturel

24 - 25 septembre : Fête de la chèvre - Site du Château

30 septembre : Spectacle Méli-Mellois - Centre Culturel

1er octobre : Assemblée Générale - CAIL - Lycée J-F Cail

2 octobre : Consultation Église Notre-Dame (Vote) de 8h à 18h - Centre Culturel (1 seul bureau de vote)

15 octobre : Choucroute - AFN - Ferme du château

16 octobre : Loto - Amicale des Sapeurs Pompiers - Ferme du château

26 octobre au 11 novembre : Festival Ciné-Chef



Des chambres de comptage installées dans le réseau d'eau

Les réseaux d'eau, dont la concession est confiée à Véolia depuis 1991, ont globalement un rendement avoisinant les 80% (20% de fuites). Afin de mieux localiser ces fuites, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place trois chambres de comptage qui permettront de mieux les cerner, en compartimentant le réseau. Les travaux seront effectués avant la fin de l'année par une entreprise spécialisée. L'objectif commun de VEOLIA et de la collectivité est de minimiser les fuites, donc de réduire autant que possible le coût général du service.

Couleur à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de novembre 2011. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : www.chef-boutonne.fr